

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

Le C.A.M.S.P. accueille et accompagne des enfants dès la naissance et jusqu'à 6 ans, présentant un retard de développement ou dont la vie est rendue difficile par la maladie, un déficit moteur, sensoriel ou mental.

Le CAMSP, polyvalent, est naturellement engagé auprès :

- Des enfants nés prématurément ou vulnérables
- Des enfants dont la pathologie peut être déjà repérée pendant la grossesse, à la naissance ou plus tard et ayant un retentissement sur leur développement
- Des enfants qui présentent des difficultés, retards ou troubles de développement jusqu'à 6 ans.

Le CAMSP répond de façon prioritaire aux :

- Enfants les plus jeunes
- Enfants avec des troubles, déficits ou retards neuro-développementaux
- Enfants dont les difficultés nécessitent plusieurs séances de soins ou plusieurs objectifs thérapeutiques et/ou éducatifs.

Démarche de BILAN au CAMSP

Contact par les parents
(peut être précédé par un contact/
courrier d'un professionnel)

↓
Directeur

↓
Médecin directeur médical / Psychologue
Consultation conjointe

↓
+/- Bilans fonctionnels :

- Orthophoniste
- Kinésithérapeute
- Psychomotricienne
- Ergothérapeute
- Educatrice
- Groupe d'observation

↓
+/- Consultations spécialisées

Assistante sociale
à disposition
à tout moment

↓
Réunion de synthèse et propositions de :

- * Soins et suivis réguliers au CAMSP
- * Suivi ponctuel au CAMSP
- * Orientation vers professionnels libéraux ou services spécialisés (CMPP, SESSAD, ...)

Missions

- **Dépistage et diagnostic** précoce des déficits ou troubles
- **Prévention** et/ou limitation de sur-handicap
- **Soins** et rééducation en ambulatoire
- **Accompagnement familial**
- **Soutien** et aide à l'adaptation sociale et éducative
- **Ressource** auprès des partenaires et professionnels de la petite enfance.



En lien avec ces différentes missions, le CAMSP a un double **financement** dans le cadre d'une dotation globale :

→ **80% par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie,**

→ **20% par le Conseil Départemental de Haute-Loire** au titre de la prévention.

La totalité des interventions est ainsi financée **sans participation directe des familles.**

L'équipe pluridisciplinaire



- Directeur
- Médecin-Directeur médical
- Psychologue
- Orthophonistes
- Kinésithérapeute
- Psychomotriciennes
- Ergothérapeute
- Educatrices de jeunes enfants et spécialisées
- Assistante sociale
- Secrétaires
- Neuropédiatre et médecins spécialistes peuvent intervenir en complément (ORL, généticienne,...) notamment dans le cadre de conventions hospitalières.



CAMSP

29, avenue de la Mairie
43000 Espaly-Saint-Marcel
Tél. : 04 71 04 10 20
Fax : 04 71 04 11 28
Mail : camsp@apajh43.fr



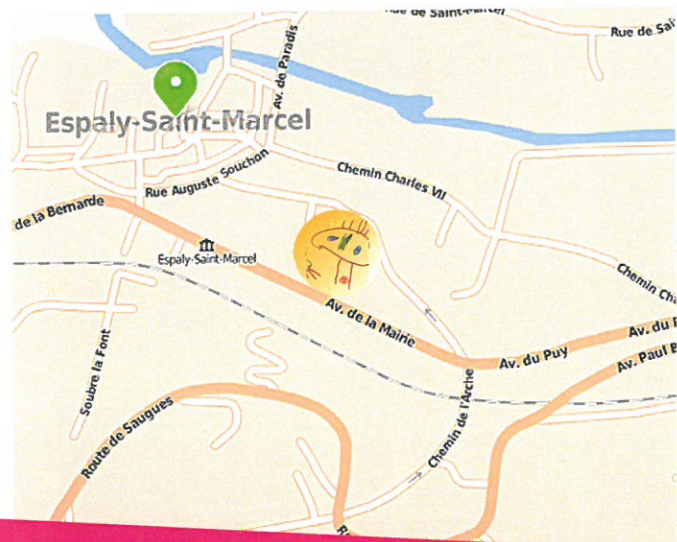
**Centre d'Action
Médico-Sociale Précoce**

CAMSP

Réseau :
ANECAMSP



REVA : Réseau des Enfants Vulnérables Auvergnats



Les valeurs promues par l'APAJH :
Laïcité - Solidarité
Citoyenneté - Inclusion



Siège : APAJH 43
12, boulevard Maréchal-Joffre
43000 Le Puy-en-Velay
www.apajh43.fr

L'équipe pluridisciplinaire, médicale, paramédicale, psycho-éducative, sociale et administrative s'inscrit dans la direction définie par le projet d'établissement intégré au projet associatif de l'APAJH 43.

La participation des familles au projet de soins de leur enfant est un élément essentiel dans l'accompagnement des enfants au CAMSP.



camsp@apajh43.fr



04 71 04 10 20